

Paris, le

01 JUIN 2015

Cher

Monsieur le Président,

Vous avez attiré mon attention sur l'adoption, le 28 janvier 2014, par l'Assemblée nationale, d'une proposition de loi constitutionnelle autorisant la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Cette initiative parlementaire a réuni une large majorité.

Conformément à l'engagement que j'ai pris devant les Français pendant l'élection présidentielle, je souhaite que le Parlement permette la ratification de cette Charte.

La révision de la Constitution est un préalable. La voie du Congrès me paraît la plus appropriée.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de préparer un projet de loi constitutionnelle ayant cet objectif.

Il sera prochainement soumis au Conseil d'Etat. Je souhaite qu'il soit inscrit à l'ordre du jour du Parlement dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien amicalement,

[Signature]
François HOLLANDE

Monsieur Jean-Jacques URVOAS
Député du Finistère
Président de la Commission des Lois
constitutionnelles, de la législation et de
l'administration générale de la République
Assemblée nationale
126 RUE DE L'UNIVERSITÉ
75355 PARIS SP 07

